



MAIRIE – 4 rue de Gasma 49280 SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET \$\tilde{m}\$ 02.41.56.23.23 \$\tilde{m}\$ mairie@saintlegersouscholet.fr

@ www.saintlegersouscholet.fr

Le 24/11/2022

Monsieur le maire de Saint-Léger-sous-Cholet A

Mesdames et messieurs les conseillers municipaux

LOGER Yannick COUSIN Dominique GUEDON Bruno VASSOR Guy TISSEROND Laurence MERLET Evelyne

CAILLAUD Nathalie FROGER Céline GOURDON Myriam COULONNIER Laetitia BOURCIER Nadine DURAND Valérie

OLIVARES Jean-Paul RIPOCHE Chantal TIGNON Jean-Robert BIMIER Claire DANIEAU Pascal THARREAU Claudia BACLE Olivier

Madame, monsieur, Je vous invite à participer à une réunion du conseil municipal le :

## Vendredi 2 décembre 2022 à 20h00

qui se tiendra à la **MAIRIE** et dont l'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Désignation du secrétaire de séance
- 2. Approbation du compte-rendu du conseil du 21 octobre 2022
- 3. Commerces: ouvertures dominicales en 2023
- 4. Associations : montants des subventions formation et éducateurs sportifs
- 5. Associations : réfaction de la subvention AELA
- 6. CME : subvention exceptionnelle à « Enfants Cancers Santé Pays de la Loire »
- 7. Achat mobilier urbain
- 8. Bilans programme voirie 2022 et aménagement passage de la gare
- 9. SIEML : réparation d'un candélabre rue du Martinet
- 10. ADC: renouvellement convention de mutualisation
- 11. Taxe d'aménagement zone économique : perception d'une partie par l'ADC
- 12. Tarifs locations de salle et divers
- 13. Enfance et petite enfance : projet éducatif
- 14. Enfance et petite enfance : tarifs 2023 et règlement intérieur
- 15. Enfance et petite enfance : reprise de l'abonnement portail famille
- 16. Enfance et petite enfance : convention CESU et ANCV
- 17. Enfance et petite enfance : transfert contrat de location d'une imprimante
- 18. Personnel: postes pour les services petite enfance et enfance
- 19. Personnel: pérennisation d'un contrat aidé aux services administratifs au 03 janvier 2023
- 20. Personnel: financement d'une formation animation
- 21. Personnel: tableau des effectifs au 1er janvier 2023
- 22. Convention Territoriale Globale: avenant 2022
- 23. Budget principal modification n°3 : ajustement des crédits de fin d'année

- 24. Divers
- 25. Compte-rendu des commissions
- 26. Calendrier

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir, madame, monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le maire, Jean-Paul OLIVARES